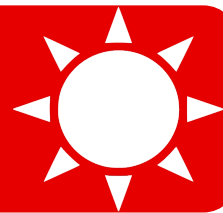


Chers membres SPVal,

Ce 7ème bulletin vous informe sur les actualités SPVal. La séance du 23 juin 2016 avec le Chef de service a permis de répondre aux interrogations qui n'ont pas été traitées lors de l'AD du 4 juin 2016.



Olivier Solioz, président

## Nouveaux mails SPVal

Pour faciliter les échanges entre la SPVal et ses membres, deux nouvelles adresses ont été créées :

Présidence : <b>Olivier Solioz</b>	
Ancienne adresse solioz.os@netplus.ch	Nouvelle adresse <b>presidence@spval.ch</b>
Administration : <b>Anne-Marie Mesiano</b>	
Ancienne adresse spval@bluewin.ch	Nouvelle adresse <b>administration@spval.ch</b>

## Examens cantonaux 2016

La SPVal collecte les retours du terrain pour les examens 4H-6H-8H. Les bilans des titulaires et des enseignants spécialisés sont attendus : points positifs, points négatifs, améliorations possibles. En septembre, le SE va réunir la Commission des examens et de l'évaluation pour faire le point, analyser les résultats et proposer des améliorations pour 2017.

→ retours et infos : [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch) ou [administration@spval.ch](mailto:administration@spval.ch)

## Réponses orales du SE aux questions de la SPVal

M. Cleusix nous a informés "qu'il n'y aura pas de réponse écrite à notre courrier du 30.05.2016. Des précisions pourront être demandées si cela est nécessaire."

Les voici en vrac et sans commentaire. Notre comité souhaite analyser l'évolution des dossiers avant de se positionner officiellement.

- **Le processus de recrutement du personnel enseignant est obligatoire pour les écoles cantonales et indicatif pour le primaire.** Les directions sont encouragées à créer une commission de sélection pour statuer sur les dossiers des candidats.

- **Directive sur les activités accessoires :** Une autorisation pour les gains supérieurs à CHF 16'000.- est nécessaire dès 75% de taux d'activité ainsi que pour un travail de plus 400 heures annuelles ou pour certaines charges publiques.
- **Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires :** La nouveauté réside dans le fait que l'inspecteur a les compétences pour attribuer un congé jusqu'à une année.
- **Règlement sur la médiation scolaire :** Le dossier sera complètement repris par le DFS, le SE et le SFOP. Un cahier des charges sommaire sera transmis aux médiateurs à la rentrée 2016-2017. La signature du document par le médiateur ne sera pas demandée.
- **Directive sur les dénonciations pénales :** La SPVal a été consultée par la FMEP. Le SE n'est actuellement pas impliqué dans ce dossier.
- **Indemnité du titulaire :** Le versement des 1'440 francs est toujours prévu en juillet. Pour les remplaçants, le calcul d'une indemnité commence dès la 19<sup>ème</sup> semaine. La position juridique finale n'est pas encore tombée. Les directions doivent annoncer les annualisations des remplaçants pour qu'une répartition puisse se faire.  
*Exemple : pour 20 semaines = 1/38 de CHF 1'440.-, pour 22 semaines = 3/38 de CHF 1'440.-.*
- **Bilan sur les nouveautés de l'évaluation introduites en 2015-2016 :** Le SE analysera les données pendant l'été. Une deuxième année est prévue pour valider les informations. Afin de proposer des aménagements, le SE travaillera sur les branches SHS et SN. La Commission des examens et de l'évaluation se réunira en septembre.
- **Le bilan de la formation 1-2H est fixé au 29 juin 2016.** Des adaptations sont déjà

envisagées par les formatrices. La SPVal leur transmettra les retours du terrain.

- **10 Thèses sur l'école** : Le choix de garder uniquement le français et les maths constitue la 1<sup>ère</sup> mise en application des réflexions de M. Freysinger. Ces prochaines années, **des choix stratégiques de formation sur la grille horaire et sur le plan d'études seront pris en se référant à ce document.**

Le 24 juin 2016, M. Freysinger a transmis un communiqué pour les médias annonçant l'introduction en 8H du "Petit Prince" d'Antoine de St-Exupéry comme lecture suivie. Les détails sont disponibles sur [www.spval.ch](http://www.spval.ch)

- **Scolarisation des élèves migrants** : La coordination entre l'Office de l'enseignement spécialisé, le Service des migrants et l'action sociale a été renforcée. Une période "tampon" va permettre aux directions de coordonner l'entrée à l'école des élèves avec les assistantes sociales et les traducteurs.
- **Groupe de travail français et moyens cantonaux** : Il va reprendre son travail en 2016-2017. M. Cleusix soutient une volonté d'autonomie cantonale pour le choix des moyens. Les didacticiens ainsi que de petits groupes de personnes seront consultés. Si M. Freysinger décide de faire des ouvrages cantonaux, un groupe de travail avec des rédacteurs sera mis en place pour tous les cycles. Des moyens privés existants seront analysés puis validés. L'impression sera organisée par le SE pour éviter les photocopies et garantir le tirage de ces documents en Valais.
- **LIP62** : Les premières discussions du Groupe de travail se sont révélées difficiles. Pendant l'été, le SE va mandater un petit groupe qui rédigera les articles de loi. Par la suite, le Groupe de travail et la Commission consultative proposeront des modifications. Un calendrier pour le Conseil d'Etat et le Grand Conseil est déjà prévu pour 2016 et 2017.
- **Ordonnance loi enseignement spécialisé** : Le document est en phase terminale. Suite au feu vert de M. Cleusix en juin et l'accord de M. Freysinger, il sera mis en consultation. Après la

nomination du nouveau chef de l'OES, il sera soumis au Conseil d'Etat.

- **Logopédie et CDTEA** : Le nouveau concept cantonal pour la logopédie est finalisé. **La mise à disposition des locaux dans les écoles et la répartition régionale des logopédistes sont réalisées.** Les directions, comme guichet unique, vont coordonner les séances. Un formulaire de signalement sera à disposition sur ISM.
- **HEP** : Le rapport final de M. Lovey est attendu par M. Cleusix avant la réorganisation du Conseil de direction de la HEP. L'Organe de pilotage de l'animation HEP répartit les rôles (HEP et SE) et coordonne les actions des animateurs sur le terrain avec le suivi des inspecteurs.

## Protection des données



Le 15 juin 2016, la Commission des enseignants de la FMEP a rencontré Me Fanti. **Une information sera préparée pour les directions et un outil informatique est prévu pour les enseignants.**

Le délai pour le téléchargement gratuit de Windows 10 se termine le 29 juillet 2016. Il n'y a toujours pas de retour d'informations du préposé fédéral à la protection des données.

## Brochure Famille-Ecole



**La nouvelle brochure, disponible pour la rentrée scolaire 2016-2017, sera distribuée lors des réunions des parents.** Le SE, la FRAPEV, la SPVal et l'AVECO sont à l'origine de cette nouvelle version.

## Office enseignement spécialisé

**Le 10 juin 2016, la mise au concours du poste de Chef de l'Office de l'enseignement spécialisé est parue dans le Bulletin officiel du canton du Valais.**

La SPVal et l'AMES relèvent que le profil ne tient compte ni de l'expérience de l'enseignement ni de la connaissance du terrain. Des interventions au Grand Conseil ont relayé les mêmes inquiétudes.

## AC&M

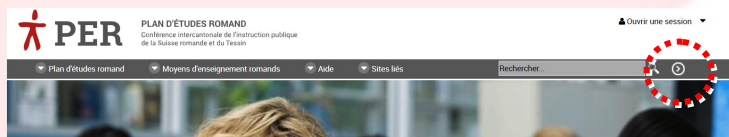
Les personnes ressources en AC&M et AV ont rédigé une **synthèse de leurs activités**. A l'avenir, nous souhaitons que **ce document soit disponible sur ISM**. Nous signalons que cette démarche administrative s'ajoute aux rapports déjà transmis aux directions.

## Educateur

**Pour les couples d'enseignants, l'envoi d'une des deux revues "papier" peut être suspendu** en s'annonçant à [ser@le-ser.ch](mailto:ser@le-ser.ch). Il est possible de consulter l'Educateur sur internet [www.revue-educateur.ch](http://www.revue-educateur.ch). Les codes d'accès sont à demander au SER.

## Ressources numériques

La plateforme du PER permet de faire une recherche des Ressources Numériques (RN) liées aux Moyens d'Enseignements Romands officiels (MER) en cliquant sur la flèche cerclée.



## Classes Ouvertes

**Le projet est terminé.** L'heure du bilan est arrivée. Des classes ont eu la joie de recevoir des visites, d'autres sont déçues de ne pas avoir eu de visiteurs. L'action sera reconduite cet automne avec une "campagne d'information" plus percutante.

## Nouveaux enseignants

Le flyer d'inscription à la SPVal se trouve sur le site de l'association. Merci à chacun d'en informer ses nouveaux collègues.

→ *détails et infos :*

<http://www.spval.ch/nouveaux-enseignants-devenir-membre-spval>

## Recherche de personnes

→ **Un enseignant du cycle 1 pour la Commission Corps et Mouvement**

→ **Un enseignant spécialiste AC&M et AV pour la Commission Arts et Artisanat**

Si cela t'intéresse, tu es la bonne personne.

→ *détails, infos et annonce :* [presidence@spval.ch](mailto:presidence@spval.ch) ou [administration@spval.ch](mailto:administration@spval.ch)

## Calendrier SPVal

Matinée AMES	12 novembre 2016
<b>AD FMEP</b>	12 novembre 2016
Matinée AC&M	19 novembre 2016
<b>AD SER</b>	26 novembre 2016
<b>AD extraordinaire SPVal</b>	<b>30 novembre 2016</b>
AG Entremont	2 mai 2017
AG Sion	8 mai 2017
AG Sierre	9 mai 2017
AG Hérens	10 mai 2017
AG Monthey	11 mai 2017
AG St-Maurice	16 mai 2017
AG Martigny	17 mai 2017
AG Conthey	12 mai 2017
<b>AD SPVal</b>	<b>10 juin 2017</b>

Les dates des AG dans les districts sont déjà connues. Merci de réserver celle de votre district et de demander à votre direction de bloquer cette soirée. Nous comptons sur vous !



**Comme toujours, le Président et l'Administratrice de la SPVal sont à votre disposition. Contactez-les ! Faites remonter les informations à votre président(e) de district.** La SPVal vous défend et vous représente activement. Les **intérêts des élèves, de l'école et des enseignants** sont sa priorité.